EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Gérard BOHNER à Cyril CINEUX, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Jean-Christophe CERVANTES demande au nom du Groupe Communiste et Républicain –Front de Gauche une suspension de séance pour recevoir les manifestants. M. le Maire accède à cette demande et propose de recevoir une délégation de 5 à 6 personnes avec les présidents de groupe de la majorité et le président du Groupe Front de Gauche Place au Peuple. Monsieur le Maire suspend celle-ci à 18h10.
Mesdames Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Valérie BERNARD, Messieurs Jean-Luc BLANC, Abdelmajid MELLOUKI, Philippe BOHELAY, Jean-Pierre BRENAS arrivent pendant l'interruption de séance.
M. le Maire reprend la séance à 19h35 après avoir vérifié que le quorum est atteint et constate que Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, élus du Groupe Rassemblement de la Droite et du Centre ont quitté la séance pendant l'interruption de séance (fin des pouvoirs).
M. Nicolas BONNET arrive pendant la présentation commune aux 8 premières questions (fin du pouvoir donné à Mme Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°11).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°11.

M. Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Florent NARANJO arrive avant le vote de la question n°16 (fin du pouvoir donné à M. Guillaume VIMONT).
Mme Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°19 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.

Rapport N° 72

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux associations étudiantes d'un montant de 20 000 euros. A ce jour, le reliquat est de 17 000 euros.
Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ARTURE : 200 euros

Trois étudiantes du master 2 professionnel « Conduite de projets culturels – filière Métier du livre et Multimédia » sont investies au sein de l'association « Arture » sur le projet « Portraits d'artiste » porté par le Centre de Recherches sur les Littératures et la Sociopoétique en partenariat avec Vidéoformes, la fondation Calouste Gulbenkian et l'académie brésilienne des lettres. Ce projet s'intègre dans la thématique de recherche « Genres littéraires et Gender » et sera développé durant 5 ans avec l'organisation de 4 colloques internationaux et plusieurs journées d'études nationales.

L'objectif du projet est de rendre la littérature contemporaine plus vivante auprès d'un large public (étudiants de l'Université Blaise Pascal et de l'Université d'Auvergne et autres publics curieux de littératures). Ainsi, ce groupe d'étudiantes a réalisé des portraits d'auteurs sous forme de vidéos originales mêlant théâtre, danse ou peinture et désire les présenter en simultané avec la lecture des textes. Une première présentation de ces vidéos a été organisée pour les étudiants clermontois le 7 avril 2016 puis lors de rencontres/colloques du CELIS à Clermont-Ferrand et à Paris dès septembre 2016.

La communication est relayée par les médias (Radio Campus), les partenaires (CROUS, Librairie des volcans, Festival Vidéoformes, Librairie des Femmes à Paris), et par mailing aux associations notamment étudiantes clermontoises.

L'association « Arture » sollicite la ville pour une participation de 300 euros sur un budget total de 1 785 euros. Elle est également soutenue financièrement par le CROUS, le FSDIE, le CELIS et le SUC.

L'ATELIER CREA'COEUR : 400 euros

L'association « L'Atelier Créa'Coeur » créée en septembre 2014 compte actuellement près de 45 membres issus de l'Université Blaise Pascal, de l'Université d'Auvergne, de l'école Supérieure d'Architecture, de SIGMA et de classe préparatoire du lycée Blaise Pascal. Cette association intervient dans le cadre des activités du CROUS au sein de la résidence universitaire Philippe Lebon.

Elle organise chaque année des spectacles musicaux en s'attachant à développer en interne l'ensemble des disciplines nécessaires à ses réalisations, qu'elles soient artistiques ou techniques : chant, danse, théâtre, régie son et lumière mais aussi confection des décors et des costumes.

Les valeurs mises en avant par cette association sont :
- l'échange de pratiques artistiques et techniques
- l'engagement du collectif au profit d'œuvres caritatives
- l'environnement en construisant des décors avec des matériaux de récupération

Les spectacles qui sont créés attirent toujours plus de monde chaque année. Ils sont l'occasion par exemple de collecter des jouets pour l'association Rêves, des denrées alimentaires pour la Fringale ou bien encore de reverser les fonds récoltés à la lutte contre le cancer.

Son budget global, de 33 297 euros, est soutenu financièrement par les FSDIE des deux universités, le CROUS, la DRAC, le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

WORLDTOP ESN CLERMONT : 2 500 euros

L'association « WorldTop ESN Clermont » a été créée en janvier 2005. Son but est de contribuer à rendre l'environnement clermontois propice à une bonne intégration des étudiants étrangers.
Elle compte 60 adhérents et 60 familles clermontoises l'accompagnent. Elle fonctionne grâce à l'investissement de 30 bénévoles dont 21 sont de nationalités étrangères.

Elle travaille sur deux axes principaux qui permettent la naissance d'amitiés internationales pérennes par l'organisation de manifestations culturelles, solidaire et ludique où le français est systématiquement utilisé et le parrainage par des familles volontaires.

L'association « WorldTop ESN Clermont » organise ainsi une vingtaine de manifestations par an qui regroupent à chaque fois 60 à 180 étudiants (au total plus de 1 500 étudiants touchés).
Elle organise par exemple des accueils en gare, des cafés des langues, des bourses aux objets ou bien encore des sorties découvertes de notre environnement.

Cette association est un acteur majeur de la vie étudiante clermontoise, sur laquelle la Ville de Clermont-Ferrand s'est appuyée, et s'appuie, pour l'organisation de la Nuit des Étudiants du Monde dans le cadre de Clermont Fête Ses Étudiants.

Pour réaliser ses projets et équilibrer son budget total de 21 952 euros, l'association « WorldTop ESN Clermont » sollicite divers organismes publics (CROUS : 1 900 euros et université Blaise Pascal : 6 000 euros).

En raison de l'investissement de l'association « WorldTop ESN Clermont » auprès des étudiants étrangers étudiants à Clermont-Ferrand, de sa volonté de faire rayonner la Ville bien au-delà de nos frontières nationales, il est proposé de répondre favorablement à cette demande financière pour un montant de 2 500 euros.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 juillet 2016

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER